



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Réf. DC 083(2011)

Le Conseil de l'Europe adopte une recommandation sur les matchs truqués

Strasbourg, 28.09.2011 – Le Comité des Ministres a adopté aujourd'hui une [recommandation](#) aux Etats membres sur la promotion de l'intégrité du sport pour lutter contre la manipulation des résultats, notamment les matchs arrangés.

Après le vote, les [Délégués des Ministres](#) ont eu un échange de vues dans le cadre des activités de l'Accord partiel élargi sur le sport ([APES](#)) avec Michel Platini, Président de l'UEFA, et Snežana Samardžić-Marković, Ministre serbe de la Jeunesse et du Sport. Chantal Jouanno, Ministre française des Sports sortante, a adressé un message écrit au Comité des Ministres.

« Aujourd'hui, le Conseil de l'Europe a pris la tête sur la plan politique dans la lutte contre les matches arrangés. J'espère que les institutions de l'Union européenne suivront son exemple », a déclaré Michel Platini.

Il a rappelé de plus que le Conseil de l'Europe avait fait date dans l'action contre le hooliganisme, la violence et la discrimination dans les stades de toute l'Europe en adoptant la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football ([STCE n°120](#)).

« Les mérites de ce texte sont nombreux. Cependant, plus de 25 ans après son adoption, il serait sans doute nécessaire de le mettre à jour, de le redynamiser et de l'adapter aux exigences du XXIe siècle », a déclaré Michel Platini au Comité des Ministres. « C'est ce que nous avons entrepris de faire aujourd'hui la main dans la main avec le Conseil de l'Europe. »

Contacts médias :

[Henriette Girard](#), attachée aux médias, tél. +33 3 88 41 21 41; port. : +33 6 75 65 03 39.

[Giuseppe Zaffuto](#), attaché aux médias, tél. +33 3 90 21 56 04; port. : +33 6 86 32 10 24.